

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**

Nom _____

Domicile _____

Date

Signature _____

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

<p>S033D205 A : 02/08/2025 POLLU : 02/08/2024 CW-262-QF</p>	<p>S033D205 A : 02/08/2025 CW-262-QF</p>
<p>DEKRA Automotive SA A03/02/2017 CW-262-QF D 073353649</p>	<p>DEKRA Automotive SA A25/01/2018 CW-262-QF D 078364474</p>
<p>DEKRA Automotive SA A25/01/2019 CW-262-QF D 083952529</p>	<p>S033D029 S : 18/09/2019 CW-262-QF</p>
<p>S033D029 A : 18/09/2021 POLLU : 18/05/2020 CW-262-QF</p>	<p>S033D205 A : 05/08/2023 CW-262-QF</p>

- (I.1) Genre national
- (I.2) Carrosserie (CE)
- (I.3) Carrosserie (désignation nationale)
- (M) Numéro de réception par type (si disponible)
- (P.1) Cylindres (en Cm³)
- (P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
- (P.3) Type de carburant ou source d'énergie
- (P.6) Puissance administrative nationale
- (Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motos)
- (S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
- (S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
- (U.1) Niveau sonore à l'intérieur (en dB(A))
- (U.2) Niveau sonore du moteur (en ms⁻²)
- (V.7) CO2 (en g/km)
- (V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE - mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CE ou de la directive 88/77/CEE
- (X.1) Dates de visites techniques
- (X.1.1) Montant de la taxe régionale en Euro
- (Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro
- (Y.3) Montant de la taxe additionnelle CO2 ou montant de l'éco-taxe en Euro
- (Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
- (Y.5) Montant de la redevance pour adossement du certificat d'immatriculation en Euro
- (Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro
- (Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

Communauté européenne

République Française
Ministère de l'Intérieur



Certificat d'immatriculation

Premio de circolazione; Овакцидн о регистраци; Регистрационна листка; Άλλά κελκόπολη; Zulassungsbescheinigung; Registrationsurkunde; Άλλα κελκόπολη; Registracion certificate; Carta de circulaciun; Registratsiun aplicatiu; Registratsion licenstina; Formam engelski; Certifikat za Registratsion; Regisztratsion licenstina; Dowod Registratsion; Certificado de matriculaciun; Овакцидн о евиденци; Промисно доволенге; Registratsionlistshis; Registratsiongsheiser; Permiso pa circulaciun; Tazov ha avtomobilarn; Certificat de immatriculatiu.

2013DA66571

- (A) Numéro d'immatriculation
- (B) Date de la première immatriculation du véhicule
- (C.1) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
- (C.3) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
- (C.4) Mention précéder que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
- (C.4.1) Mention précéder le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multipropriété
- (D.1) Marque
- (D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
- (D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
- (D.3) Dénomination commerciale
- (E) Numéro d'identification du véhicule
- (F.1) Masse en charge maximale (etiquement admissible), sauf pour les motos, (en kg)
- (F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
- (F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
- (G) Masse du véhicule en service, avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
- (G.1) Poids à vide national
- (H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
- (I) Date de l'immatriculation à laquelle se relève le présent certificat
- (J) Catégorie du véhicule (CE)